



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2018

PROCLAMATION – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT - 20 NOVEMBRE 2018

Le conseil proclame la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre 2018 et invite les organismes, les écoles, les centres de la petite enfance et les familles julievilloises à participer aux activités spéciales et à célébrer, à leur façon, cette journée consacrée aux enfants.

ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2019

Le conseil adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie pour l'année 2019, tel que présenté ci-dessous, en précisant que les assemblées débuteront plus tôt, soit à 19 h 30 :

DATE	HEURE
22 janvier 2019	19 h 30
12 février 2019	19 h 30
12 mars 2019	19 h 30
9 avril 2019	19 h 30
14 mai 2019	19 h 30
11 juin 2019	19 h 30
9 juillet 2019	19 h 30
19 août 2019	19 h 30
10 septembre 2019	19 h 30
8 octobre 2019	19 h 30
12 novembre 2019	19 h 30
10 décembre 2019	19 h 30

APPUI – RECYCLAGE ET RÉUTILISATION DES PLASTIQUES

La Ville appuie la Fédération canadienne des municipalités dans sa demande auprès du gouvernement du Canada afin de développer et déployer, en collaboration avec les instances et acteurs concernés, une stratégie canadienne pour recycler, réutiliser au moins 55 % des emballages de plastique d'ici 2030 et récupérer tous les types de plastiques d'ici 2040, comme convenu dans la Charte sur les plastiques dans les océans.

DÉLÉGUÉ ET DÉLÉGUÉ SUBSTITUT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SERVICES ANIMALIERS

Le conseil nomme le conseiller Normand Varin à titre de délégué de la Ville de Sainte-Julie pour siéger au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR) et nomme le conseiller André Lemay à titre de délégué substitut.

ADJUDICATION – CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES

En vertu de l'Entente intermunicipale du regroupement des villes de Varennes/Sainte-Julie relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages et de services de consultant et de gestionnaire de risques pour la période 2018-2023, le conseil accepte de verser, pour le terme du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2019, la prime de la Ville de Sainte-Julie de 77 586 \$ (taxes incluses) à la firme BFL, mandataire des assureurs, et de verser à l'Union des municipalités du Québec la quote-part de la Ville au fonds de garantie en responsabilité civile pour le terme 2018-2019 ainsi que la quote-part de la Ville au fonds de garantie en biens pour le même terme ainsi que les honoraires pour la gestion de ces fonds. Le conseil accepte également le versement de primes à divers assureurs dans le cadre de divers programmes.

REQUÊTE AU MTQ – RÉDUCTION DE VITESSE SUR LA MONTÉE SAINTE-JULIE (ROUTE 229)

Le conseil demande au ministère des Transports de réduire la limite de vitesse à 50 km/h sur la montée Sainte-Julie (route 229) à partir de la sortie de l'autoroute 30 jusqu'à la rue Calixa-Lavallée.

AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE RENONCIATION À UNE SERVITUDE – LOT 5 542 267

Le conseil autorise la signature de l'acte de renonciation à une servitude pour le passage d'un égout.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE OFFERT PAR L'AGENCE MUNICIPALE 9-1-1 DU QUÉBEC

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière de 4 500 \$ dans le cadre du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

CONTRATS D'ENTRETIEN DE LOGICIELS D'APPLICATIONS MUNICIPALES INTÉGRÉES

Le conseil autorise le renouvellement des contrats de services d'entretien de logiciels d'applications municipales intégrées avec PG Solutions pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour une somme de 95 684,52 \$, taxes incluses.

DÉCLARATION ANNUELLE DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de Mmes Suzanne Roy, Lucie Bisson, Nicole Marchand, Amélie Poirier et Isabelle Poulet et de MM. Claude Dalpé, André Lemay, Mario Lemay et Normand Varin, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Le conseil accepte le dépôt du budget 2019 de la Communauté métropolitaine de Montréal et autorise le paiement de la quote-part provisoire de la Ville de Sainte-Julie de 603 713 \$.

BUDGET 2019 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU–SAINT-LAURENT

Le conseil approuve le budget 2019 de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent.

MODIFICATION DE LA SIGNALISATION SUR CERTAINES RUES

Le conseil autorise les modifications suivantes de la signalisation sur certaines rues en convenant :

- d'enlever les arrêts obligatoires situés sur l'avenue Jules-Choquet à l'intersection de la rue Robert, et de les installer sur l'avenue Jules-Choquet à l'intersection de la rue Daigneault;
- d'aménager une traverse piétonnière sur le boulevard N.-P.-Lapierre à l'intersection de la rue Yoland-Guérard ainsi qu'une balise et quatre panneaux de passage pour piétons;
- d'installer cinq panneaux « stationnement interdit du 1^{er} décembre au 31 mars » sur la rue Desrochers du côté du stationnement du parc Desrochers;
- d'aménager une traverse piétonnière près du 721, rue Jean-Duceppe et d'installer deux panneaux de passage pour piétons;

- de remplacer le panneau « obligation de virage à droite – lundi à vendredi, 6 h – 9 h, 15 h – 18 h » par un panneau « interdiction de virage à gauche – 6 h – 9 h, 15 h – 18 h, lundi à vendredi » sur la rue Debré, à l'intersection de la rue Nobel.

ACHATS À MÊME LE FONDS RÉSERVÉ - FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve que des achats d'équipements et de fournitures totalisant un montant de 101 746 \$, soient effectués à même le fonds réservé – fonds de roulement et convient des modalités de remboursement.

DÉPÔT - RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL

Le conseil accepte le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2018.

DÉPÔT - RAPPORT D'ADJUDICATION - ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Le conseil accepte le dépôt du rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 6 novembre 2018.

EMBAUCHES

Le conseil embauche :

- Mme Mélissa Pagé au poste de chargée de projet au Service des infrastructures et gestion des actifs;
- Mme Karine St-Arnaud au poste de chargée de projets au Service des infrastructures et gestion des actifs;
- Mme Caroline Morin au poste d'agente de bureau à temps partiel au Service des loisirs.

LOI SUR LES PROPRIÉTAIRES, EXPLOITANTS ET CONDUCTEURS DE VÉHICULES LOURDS

Puisque la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds fixe des limites aux heures de conduite et de repos des conducteurs, le conseil autorise la signature de la lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690, relative à l'application de l'article 19.04 de la convention collective de travail en vigueur, et ce, pour la période hivernale 2018-2019.

PROJET RÉSIDENTIEL QUARTIER LUMICITÉ (PARTIE DE LA PHASE D)

Le conseil accorde le contrat pour les travaux de construction d'infrastructures urbaines d'une partie de la phase D du projet résidentiel Quartier Lumicité, conjointement avec le promoteur Maisons Pépin inc., à la compagnie Excavation Civilpro inc. pour une somme de 410 104,33 \$, taxes incluses.

ACHAT D'UN TRACTEUR À CHÂSSIS RIGIDE MUNI D'UN BROUYEUR D'ACCOTEMENT

Le conseil accorde le contrat pour l'achat d'un tracteur neuf à châssis rigide muni d'un broyeur d'accotement à la compagnie Aubin & St-Pierre inc. pour une somme de 94 710,00 \$, taxes incluses.

SYSTÈMES DE VENTILATION, DE CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

Le conseil accorde à la compagnie Climatisation Chauffage Sainte-Julie inc. le contrat pour les services d'entretien préventif et de réparation des systèmes de ventilation, de climatisation et de chauffage des bâtiments municipaux, pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2019, pour un montant estimé de 68 889,57 \$ (toutes taxes incluses).

GRILLES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES

Le conseil adopte la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour :

- les services professionnels en architecture visant le programme fonctionnel et technique, le devis de performance et la surveillance pour la construction du Centre communautaire en mode clé en main;
- les services professionnels d'ingénierie visant le programme fonctionnel et technique, le devis de performance et la surveillance pour la construction du Centre communautaire en mode clé en main.

TRAVAUX SUR UNE PARTIE DE LA RUE PRINCIPALE

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant les travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc et réfection majeure de la chaussée sur une partie de la rue Principale.

DÉROGATIONS MINEURES ET PLANS-CONCEPT

Le conseil refuse une dérogation mineure et accepte des plans-concept de construction, d'affichage, de rénovation d'un bâtiment commercial, de rénovation pour l'ajout d'un second étage, de construction d'une résidence, de rénovation d'une résidence, de rénovation pour l'ajout d'un logement accessoire, d'agrandissement d'une résidence, de construction d'une remise et d'agrandissement.

AUTORISATION DE DÉMOLITION – 5, RUE DE SAINT-MALO

Puisqu'une demande d'approbation pour la construction d'une résidence unifamiliale sur la propriété située au 5, rue de Saint-Malo a été soumise au Service de l'urbanisme, le conseil autorise la démolition de la résidence située à cette adresse sous certaines conditions.

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil accorde des aides financières à :

- quatre jeunes athlètes (1 450 \$);
- l'Association du baseball amateur de Ste-Julie inc. (1 500 \$);
- l'École de karaté Sankudo (1 281,10 \$).

FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter, à une séance ultérieure, des règlements pour :

- amender le Règlement de zonage afin de permettre les bâtiments comportant trois logements dans la zone H-325 (rue Saint-Joseph, au nord de Principale). Un projet de règlement est aussi adopté et une séance de consultation publique sera tenue le 10 décembre 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie;
- modifier le Règlement sur la tarification des différents services municipaux afin :
 - o d'indexer les salaires de certains employés de la Ville conformément aux taux prévus dans les conventions collectives;
 - o d'ajouter un tarif pour la location de terrains de tennis;
 - o d'harmoniser les tarifs pour les permis d'installation d'une piscine creusée ou hors-terre qui seront maintenant de 40 \$ peu importe que la piscine soit creusée ou hors-terre (les tarifs étaient auparavant respectivement de 50 \$ et 30 \$);
 - o d'ajouter un tarif de 300 \$ pour la démolition d'une station de service;
 - o d'ajouter un tarif pour les permis d'affichage résidentiel.

- payer le coût des travaux de réfection majeure d'infrastructures sur la rue de la Seigneurie ainsi que les frais contingents pour un montant de 2 850 000 \$ et autoriser un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 2 850 000 ;
- adopter le Règlement 1223 relatif au traitement des membres du conseil municipal afin qu'ils ne subissent pas de baisse au net dans leur revenu, à la suite du budget fédéral de 2017 qui prévoit que l'allocation de dépenses s'ajoutera, pour l'année d'imposition de 2019 et les suivantes, au revenu de l'élu pour la déclaration de revenus du gouvernement du Canada.

SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des seconds projets de règlements pour :

- établir des normes spécifiques à l'usage du cannabis, d'autoriser la production dans certaines zones agricoles et de permettre un seul point de vente sur tout le territoire de la Ville de Sainte-Julie;
- modifier les dispositions réglementaires concernant les garages de stationnement attenants ou intégrés aux résidences;
- permettre un usage d'entreposage extérieur de véhicules neufs dans la zone I-155.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- interdire la consommation de drogues, notamment le cannabis, dans tous les lieux publics municipaux de la Ville de Sainte-Julie;
- apporter des modifications de nature administrative et standardiser la réglementation des villes et municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville en matière de prévention des incendies;
- permettre le stationnement de nuit du 1^{er} décembre au 31 mars de 2 h à 7 h lorsqu'une levée d'interdiction est émise par la Ville.